

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ROCAMADOUR**

Le CONSEIL MUNICIPAL de ROCAMADOUR s'est réuni dans la Salle du Mille Club à l'Hospitalet - Rocamadour, le 14 février 2022, à 18 h, sous la présidence de Mme Dominique LENFANT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers Présents : 12

Date de Convocation 8 février 2022

PRÉSENTS : M. Didier BAUDET, M. Hugues DELPIERRE, Mme Mireille HEREIL, M. Jean Baptiste JALLET, Mme Dominique LENFANT, M. Jean Luc MEJECAZE, Mme Sophie VILARD, Mme GREZE Martine, M. Philippe De HOUX, M Philippe LASVAUX, M. Pierre AMARE, Mme DAVID LAGORSSE Aurélie

EXCUSÉ : Mme Cyrielle MENOT, M. Gérard BLANC, M. Marc LABORIE,

ABSENT :

POUVOIRS : de Mme Cyrielle MENOT à M. Didier Baudet, de M. Marc LABORIE à M. Jean Baptiste JALLET

Secrétaire de Séance : M. Pierre AMARE



Mme LENFANT ouvre la séance et demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance.
M. Pierre AMARE se propose.



1- Centre des Congrès – Courrier à CAUVALDOR

Mme le Maire donne lecture du courrier qu'elle propose d'adresser à M. le Président de Cauvaldor suite à sa demande.

M. Jean Baptiste JALLET, suite à son entrevue avec M. Daubet, propose de rajouter un paragraphe précisant le déroulé des dernières rencontres avec les élus de Cauvaldor. Mme le Maire ne voit pas la nécessité de retracer l'historique des échanges.

M. Hugues DELPIERRE fait part d'une rencontre avec un élu de Cauvaldor qui, à titre personnel, lui a indiqué qu'il serait favorable à une prise en charge par Cauvaldor de l'exploitation.

M. Pierre AMARE s'interroge sur le fait que Si Cauvaldor accepte de réexaminer le dossier et Si leur proposition ne convient au Conseil Municipal, que se passera-t-il ?

Mme le Maire répond qu'à ce jour on ne peut présager de la réponse de Cauvaldor.

M. Pierre AMARE demande la constitution d'une commission d'élus lors des futurs entretiens sur le devenir du centre des congrès. Mme le Maire donne son accord mais propose d'attendre la réponse de Cauvaldor.

Le projet de courrier est approuvée 12 voix « pour » + 2 pouvoirs.

Le texte de la délibération est le suivant :

Après avoir rappelé la situation de la municipalité qui peine à trouver un organisme bancaire acceptant de financer la part restant à charge de la collectivité pour le dossier Centre des congrès, Madame le Maire donne lecture d'un courrier à adresser à Monsieur le Président de Cauvaldor, ainsi qu'à tous les Maires de la Communauté de Communes afin de solliciter leur soutien.



Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, Mme le Maire clôt la séance à 18 heures 30.

Mme le MAIRE,

Le Secrétaire de séance,

Les Conseillers Municipaux,